

# DÉCISION D'ENGIE DE STOPPER SON PROJET DE FERMES HYDROLIENNES AU RAZ BLANCHARD

## RÉACTION DES COLLECTIVITÉS

*« Les trois collectivités motrices dans le développement de la filière des énergies marines renouvelables dans la Manche ont pris acte de la décision d'Engie de se retirer du programme Nepthyd et de son projet de ferme expérimentale hydrolienne au raz-Blanchard au large du Cotentin. La Région, le Département de la Manche et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin le regrettent.*

*Engie et General Electric se retirent de l'hydrolien mais restent pour autant engagés sur les EMR et notre travail partenarial se poursuivra dans d'autres domaines.*

*Au-delà de ce retrait, les élus normands restent très confiants sur l'avenir de l'hydrolien puisque l'Etat a lancé les travaux préparatoires aux futures fermes commerciales pour donner de la visibilité aux industriels. Les fermes expérimentales hydroliennes du Raz Blanchard qui font suite à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Ademe restent plus que jamais d'actualité avec DCNS associé à EDF. L'annonce la semaine dernière de la création de DCNS Energies qui réunit trois grands partenaires autour de DCNS confirme la validité des engagements portés par nos collectivités depuis plusieurs années. Elles ont contribué à installer le nouveau groupe français parmi les leaders mondiaux dans ce domaine et à positionner le port de Cherbourg comme le tout premier site mondial de l'hydrolien. DCNS Energies a confirmé que de la pose de la première pierre de l'usine d'assemblage d'hydroliennes OpenHydro sur le port de Cherbourg aurait lieu au cours de ce premier semestre 2017. C'est ici que non seulement les machines du raz-Blanchard mais aussi celles du Canada et du Japon seront construites ainsi que Thierry Kalanquin Pdg de DCNS Energies l'a annoncé ».*

Pour mémoire, le raz-Blanchard, premier potentiel hydrolien en Europe, offre une capacité de production d'électricité supérieure à un EPR. Le port de Cherbourg, dont les capacités naturelles sont remarquables et grâce aux travaux déjà réalisés, dispose du foncier nécessaire pour accueillir la production et l'assemblage des hydroliennes des fermes pilotes hydroliennes. La filière de l'hydrolien sera créatrice d'emplois, à Cherbourg, au stade commercial pour l'assemblage et la maintenance des hydroliennes qui seront installées sur les fermes du Raz Blanchard et au large d'Aurigny.

La Normandie dispose d'atouts naturels, portuaires, scientifiques et humains propices au développement de l'éolien offshore et de l'hydrolien avec :

- 3 parcs éoliens offshore à Courseulles-sur-Mer (450 MW), à Fécamp (498 MW) et Dieppe Le Tréport (496 MW)
- Le 1er potentiel hydrolien mondial exploitable commercialement avec le Raz Blanchard (5 GW)
- 5 grands ports industriels et logistiques : Cherbourg, Le Havre, Caen-Ouistreham, Dieppe et Fécamp
- Un réseau de recherche dédié aux EMR, GREENMAR, qui rassemble 21 laboratoires et centres de recherche.
- 650 PME et PMI au service des EMR